

## CENTRE DE SECOURS DES LANDES GENUSSON



### 2015 restera pour les sapeurs-pompiers des Landes Genusson, l'année de transition des générations.

En effet, beaucoup de départs en retraite, cette année, de la direction du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) à notre centre de secours, qui nous font connaître de nouvelles personnes.

Au niveau de notre Direction Départementale, nous avons vu le départ en retraite du Directeur départemental (Colonel Montalétang) et de son adjoint (Colonel Chabot). Tous deux à la tête du Service Départemental depuis une quinzaine d'années, ils ont été les moteurs de la modernisation de notre service d'incendie et de secours avec notamment la mise en place du centre de traitement d'alerte unique et la mise à niveau et la modernisation du parc matériel et immobilier de nos centres de secours. Ils ont été remplacés par le Colonel Stock au poste de Directeur Départemental et du Colonel Gros.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir nos nouveaux « patrons » dans notre centre de secours en juillet dernier. Ils ont tenu à nous assurer qu'ils resteront dans la ligne de conduite de leurs prédécesseurs sur les centres de secours de proximité. Ils tiennent à garder les 75 centres de secours vendéens pour maintenir un maillage fort des secours, gage de rapidité et de réactivité dans un département très rural.

Mais ça bouge surtout dans nos rangs. Cette année ce sont 5 départs et 4 arrivées.

Dans les départs, remerciements chaleureux à nos aînés que sont André Chiron, Jean Pascal Richard et Christian Pifteau.

André est entré au CS en novembre 1995. Il fut nommé Caporal en 1989, Caporal-chef en 2001 et Sergent en 2014. Il a été fidèle au poste pendant 30 ans.

Jean Pascal et Christian sont entrés au centre en 1990. Jean Pascal fut nommé Caporal en 1994 puis Caporal-chef en 1997. En 2003, il commence sa formation de Chef d'agrès tout engin pour être nommé Sergent à la Sainte Barbe 2003. Il est ensuite promu Sergent-chef en 2006 puis Adjudant en 2014. Il a aussi assuré les fonctions d'adjoint au chef de centre pendant de nombreuses années.

Christian fut nommé première classe en 1997 et caporal en 2014. Il a été très impliqué dans l'amicale et en a été président jusqu'en 2014.

En reconnaissance de leur long engagement, ils seront distingués à la Sainte Barbe au titre de sapeur-pompier honoraire, au grade d'Adjudant pour André Chiron, de Sergent pour Christian Pifteau et de Lieutenant pour Jean Pascal Richard. Ce dernier se verra également remettre la médaille de vermeil pour 25 ans de service.

En début d'année, Annie Bourasseau nous a quitté après 5 ans d'activité.

Enfin, Alexandre Gaborieau quitte ses fonctions en fin d'année. Alexandre a œuvré parmi nous durant 8 ans auxquels on peut ajouter 3 de JSP à St Laurent sur Sèvre. Merci à tous les deux de leur engagement, durant toutes ses années.

Tous ces départs sont en partie compensés par l'arrivée de 4 jeunes. D'abord Marion Tétaud (19 ans), nous a rejoint au début de l'année 2015 après 3 ans de JSP à Mortagne sur Sèvre. Puis, en juin, nous avons accueilli Benjamin Bonnamy (23 ans). Nouveau résidant aux Landes, il est lui aussi issu des JSP de Montaigu. Ils devraient terminer d'ici quelques jours, et vont ainsi pouvoir être nommés 1<sup>ère</sup> classe à la Ste Barbe. Enfin, nous serons heureux de compter parmi nous deux jeunes filles de plus en Janvier 2016. Louise Mouillé (19 ans) et Lara Deveau (18 ans). Je ne peux que leur souhaiter pleine réussite dans cet engagement.

Cette Ste Barbe sera aussi l'occasion de féliciter Yannick Pelloquin et Sébastien Auvinet qui seront nommés Sergent, Emmanuel Bauchet et Aurélien Durandet seront promus Caporal-Chef ainsi que Teddy Chataigner qui sera promu 1<sup>ère</sup> classe. Félicitations à tous.

Nous serons donc au premier janvier 2016, 24 sapeurs-pompiers volontaires dont 3 femmes et 1 médecin (Docteur Torregrossa). La moyenne d'âge est d'un peu plus de 36 ans pour 10 ans d'ancienneté.

Sur le plan opérationnel, sur un an, le nombre d'interventions n'a pas évolué.

Nous avons effectué 79 interventions dont 10 en renfort sur les communes voisines. On dénombre :

50 secours à personne

12 accidents de la voie publique

8 incendies

8 opérations diverses dont 4 en sauvetage aquatique

Je tiens aussi à rendre un dernier hommage à notre ami André Durandet qui nous a quitté trop vite cet été. André est entré au centre, à sa création, en 1965, il avait 21 ans. Il est intervenu durant 25 ans avec toujours autant d'engagement et de volonté. En 1990 il décide de raccrocher, mais reste comme ses camarades, dans l'amicale pour maintenir ce lien nécessaire entre les générations. Il a toujours été fidèle à nos rassemblements et nos fêtes. Nos pensées vont à son épouse Nicole et à sa famille.

Pour terminer, nous sommes toujours à la recherche de bonnes volontés pour conforter l'effectif. N'hésitez pas à venir nous voir ou à vous faire connaître, en m'appelant au 06 08 86 06 17.

Je veux aussi remercier tous ceux qui de loin ou de près nous aident dans le quotidien à assurer notre mission, en premier lieu les conjoints et les proches, mais aussi les employeurs, associés ou collègues. Remerciements également à vous tous, pour l'accueil, toujours aussi chaleureux, qui nous est fait chaque année au moment de la tournée des calendriers.

Adjudant-Chef Didier Chiron

## Informations communales

Novembre 2015 - n°159

### Page 1

**SAINTE BARBE - Pompiers**

### Page 2

**Informations communales**

**DEMANDE DE SUBVENTION**

**ELECTIONS REGIONALES**

**VIGILANCE**

**ETAT CIVIL**

**Vie des associations**

**FIESTA BRESILIENNE**

**LE SCRABBLE LANDAIS**

**GYM DOUCE (Adultes)**

**EHPAD les Bruyères**

### Page 3

**ZUMBA**

**CLUB DE TAROT**

**A vos agendas**

**Informations diverses**

**Association JALMALV**

**Marchand Horticulture**

**Association Valentin Haüy**

**Infos intercommunales**

**L'AMAD Des 3 Chemins**

### Page 4

**Conseil Municipal**

**Prochaine parution**

## Pluviométrie 2015

**Octobre :**

**172,60 mm**

**Cumul année :**

**714,80 mm**



# Informations communales

## DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

Le dossier de subvention pour les associations est mis à jour et disponible en téléchargement sur le site internet de la Commune ou en Mairie. La demande de subvention est un formulaire simplifié destiné à toutes les associations désireuses d'obtenir une subvention de la part de la Commune des Landes Genusson. Il concerne uniquement les demandes de financement du fonctionnement de l'association ou de financement d'une action spécifique. Il ne concerne pas l'investissement. Attention, vous devez impérativement mentionner votre trésorerie sans quoi nous ne pourrions valider la demande. Le dossier doit être déposé au plus tard le 30 janvier 2016 au service comptabilité de la Mairie.

## ELECTIONS REGIONALES

Les élections régionales auront lieu les dimanches 6 et 13 décembre, elles permettent d'élire les conseillers régionaux. La région est la plus grande des collectivités territoriales. Elle possède de nombreuses compétences : développement économique (aides aux entreprises, gestion des transports régionaux...), éducation et formation professionnelle (fonctionnement et entretien des lycées, actions de formation et d'apprentissage, alternance...), mais aussi l'environnement, le tourisme, le sport, la culture, le développement des ports et des aéroports, la protection du patrimoine, la gestion des fonds européens, l'aménagement numérique... Il s'agit d'un scrutin proportionnel à deux tours avec prime majoritaire. Si vous ne pouvez pas vous rendre à votre bureau de vote le jour du scrutin, vous pourrez toujours voter par procuration (renseignements en mairie). Les deux bureaux de vote des Landes Genusson seront ouverts de 8h à 18h : la Mairie pour les habitants du Nord de la rue Bazoges-Tiffauges et Le Foyer Rural pour les habitants du Sud de la même rue.

tin, vous pourrez toujours voter par procuration (renseignements en mairie). Les deux bureaux de vote des Landes Genusson seront ouverts de 8h à 18h : la Mairie pour les habitants du Nord de la rue Bazoges-Tiffauges et Le Foyer Rural pour les habitants du Sud de la même rue.

## VIGILANCE :

A l'approche des fêtes de fin d'année, le groupement de gendarmerie départementale de la Vendée met en garde contre le démarchage à domicile de vendeurs de calendriers. Bien souvent la vente n'est qu'un prétexte pour s'introduire dans les logements. Les malfaiteurs agissent généralement en binôme. Ce sont parfois des enfants. Une fois à l'intérieur du domicile, ils détournent l'attention afin d'effectuer un repérage ou dérober des objets de valeur et des liquidités. Certains se présentent comme des professionnels. Seuls sont autorisés les pompiers, la Poste et les associations landaises. Soyez vigilants.

## ÉTAT CIVIL

### Naissance (n°18) :

19 septembre Lila YOU – La Cour.

### Décès (n°17) :

06 Novembre : Lucie FONTENEAU – EHPAD « Les Bruyères » 98 ans

# Vie des associations

## FIESTA BRESILIENNE

Le 30 janvier 2016 à partir de 19H salle Océane, nouvelle ambiance ensoleillée pour cette fiesta landaise sur le thème du Brésil. Cet événement organisé par le volley, Zikusson, le tennis de table et Rythm'Land, sera l'occasion de passer une soirée *Caliente* avec SAMBA PARADISO. Le tarif sera de 18 € par personne et 8 € jusqu'à 13 ans. Les permanences d'inscription auront lieu le samedi 5 décembre de 10H à 12H, au complexe sportif, salle Indigo. En fonction des réservations, différents points de vente seront proposés (le Havane, Art'7, la boulangerie « Les 2 gâches »).

## LE SCRABBLE LANDAIS

Le club de scrabble a entamé sa 5<sup>ème</sup> année, tous les lundis après-midi, deux parties en duplicate sont jouées. Pour ce sport cérébral, on y opère dans une ambiance ludique permettant à chacun de progresser à son rythme. C'est une méthode de jeu enrichissante. Les lundis 21 et 28 décembre seront des séances découvertes, et sans engagement. Pour tous ceux qui veulent y participer, se présenter au foyer rural (1<sup>ère</sup> partie à 14 h 15 et la 2<sup>ème</sup> partie à 16 heures).



Contact : toinette.gourraud@orange.fr ou tél : 06 07 27 75 91

## GYM DOUCE (Adultes)

Cette activité est adaptée à tous à partir de jeunes retraités. Les cours ont lieu tous les jeudis à 9 h Salle Safrane (complexe sportif). Les cours d'essais peuvent être pris en cours d'année.

Renseignements tél : 02.51.91.68.24.

## EHPAD les Bruyères - Service de portage de repas

Depuis plusieurs années, le service de portage de repas à domicile développé par l'EHPAD les Bruyères permet à ses usagers d'être soulagés des contraintes liées à la préparation des repas durant la semaine. Pas de courses à faire, pas de cuisine à faire et donc moins de soucis pour rester chez soi en toute tranquillité. Il s'adresse en priorité aux personnes de plus 60 ans puisqu'il s'inscrit dans le cadre de la politique de maintien à domicile soutenue par le Conseil Départemental de Vendée.

Le repas est livré aux alentours de midi, conditionné dans une mallette isotherme qui permet le maintien en température du plat chaud et donc de le consommer dès son arrivée. Le menu est composé d'une entrée, d'un plat de résistance, d'un fromage, d'un dessert, d'une ration de pain et d'un potage chaud. Le choix des mets est varié et permet aux personnes seules de profiter d'une certaine diversité dans les menus et de la garantie d'un bon équilibre alimentaire.

Le tarif est en 2015 de 7,55 € le repas pour les usagers des Landes-Génusson et 8,03 € pour ceux des communes aux alentours, quel que soit le nombre de repas commandé. Chacun peut choisir de se faire livrer une ou plusieurs fois par semaine, selon ses besoins. Le service est assuré du lundi au vendredi et pourrait s'étendre au samedi dans la mesure où cela serait souhaité par les usagers eux-mêmes.





## ZUMBA

A noter dans vos agendas: Nouveauté cette année pour le Téléthon, Zumba géante animée par Kelly.

Samedi 5 décembre à 10h00 salle Océane. Tarif: 3 € reversé au Téléthon. résa.zumba.leslandes@gmail.com

Collation offerte par le club de Zumba pour les participant(e)s. Venez nombreux et n'hésitez pas à venir faire les curieux. Bar ouvert à tous publics au profit du Téléthon.

## CLUB DE TAROT

Projet de création. Le tarot, vous connaissez ?

C'est un jeu de cartes qui se joue à 3, 4 ou 5 personnes, différent de la belote, passionnant et à la portée de tous.

Nous sommes un petit groupe d'amateurs et nous aimerions vous faire partager notre passion pour ce jeu. Nous avons le projet de créer un club pour jouer et apprendre le jeu à celles et ceux qui le désiraient. On se retrouverait une fois par semaine, le jeudi de 20h à 23h.

Si vous êtes intéressés, nous vous invitons à une réunion d'information le jeudi 10 décembre à la salle du foyer rural à 20h00.

Vous pouvez également nous contacter par téléphone:

Baudon J.M. 06 32 38 13 01 / Lallemand M. 07 83 74 61 75.



## A noter sur vos agendas



5 déc	Saint Barbe	Sapeurs pompiers	Godelinière
5 déc	Zumba	Zumba	Salle Océane
6 déc	Loto Téléthon	Comité des fêtes	Godelinière
10 déc	Journée détente	Club Temps Libre	Godelinière
12 déc	Arbre de Noël	Petits Lutins	Mini-Land
12 déc	Vente de croissants	Foyer des jeunes	À domicile
19 déc	Tournoi de foot en salle	ASL Foot	Salle Emeraude
7 jan	Assemblée générale	Club Temps Libre	Foyer rural
9 jan	Concours de belote	ASL Foot	Godelinière
9 jan	Assemblée Générale	Amicale bouliste	Foyer rural
12 jan	Réunion d'information	CLIC	Salle indigo
15 jan	Vœux du maire	Conseil Municipal	Godelinière
16 jan	Concours de belote	Le Vairon landais	Godelinière

## Informations diverses

### JALMALV VENDEE



**JALMALV - VENDEE**  
Le Grand Pavois  
Place des Victoires  
85 000 LA ROCHE-SUR-YON  
Tél. 02 51 36 10 26  
jalmalvendee@sfr.fr  
www.jalmalv.fr

Dans le cadre de votre profession, vous rencontrez des personnes touchées par la perte d'un être cher et qui traversent (ou qui vont traverser) la difficile période du deuil.

Beaucoup vont puiser en elles la force nécessaire ou rencontrer sur leur chemin des personnes qui les aideront à avancer dans ce travail de deuil. Mais certaines peuvent éprouver de grandes difficultés à vivre ce moment-là, parfois long et douloureux, et avoir besoin d'une écoute et d'un accompagnement plus personnalisé.

L'Association JALMALV, plus connue pour l'accompagnement des personnes en soins palliatifs, propose, grâce à des bénévoles qui ont suivi une formation spécifique, un accompagnement pour ces personnes. Pour plus de renseignements ou pour un besoin éventuel, n'hésitez pas à les contacter.

### MARCHAND HORTICULTURE

L'entreprise, déjà en certification PLANTE BLEUE (<http://www.plantebleue.fr>) pour une production éco-responsable vient d'obtenir le label FLEURS DE FRANCE prouvant ainsi sa volonté à produire français.



LE SIGNE DE RECONNAISSANCE  
DES VÉGÉTAUX  
PRODUITS EN FRANCE

### ASSOCIATION VALENTIN HAÛY DE VENDÉE

Au service des personnes aveugles et malvoyantes, 39 bis rue de la Marne, BP 639, 85016 LA ROCHE SUR YON CEDEX, Tél. 02-51-37-22-22. Courriel : comite.vendee@avh.asso.fr

Site : <http://larochesuryon.avh.asso.fr>. Ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 Président : Claude GUILBOT.

### AMAD DES 3 CHEMINS



Le SSIAD des 3 Chemins – Service de Soins Infirmiers A Domicile- est géré par l'AMAD Des 3 Chemins- Association de Maintien A Domicile. Le rôle du SSIAD : Sur prescription médicale, nous fournissons des soins d'hygiène au domicile dans le but de : Permettre aux personnes âgées de 60 ans et plus, ou handicapées de moins de 60 ans, de maintenir le plus longtemps possible leur autonomie et de continuer, si elles le désirent, à vivre à leur domicile. Aider à mieux vivre au quotidien la dépendance et apporter soutien et conseil aux familles. Faciliter le retour à domicile après une hospitalisation ou éviter, si possible, un séjour à l'hôpital. Accompagner les personnes en fin de vie.

Le secteur de BAZOGES EN PAILLERS regroupe 7 communes : Saint Fulgent, Chavagnes en Paillets, la Boissière de Montaigu, Les Landes Génusson, La Bruffière, La Gaubretière, et Bazoges en Paillets. La capacité est de 40 places pour les personnes âgées. L'équipe est composée d'une infirmière coordinatrice et de 12 aides-soignantes.

Pour nous contacter : ROCHEREAU Chantal - Infirmière coordinatrice à Bazoges-en-Paillets au 02.51.07.73.63.



# Conseil Municipal

Séance du 05 novembre 2015

## Présents :

Mmes BLANDIN, BREJON, GALAIS, GIRARDEAU, PIFTEAU, POINTE-COUTEAU et SIREAU,

MM. BONNEAU, CHIRON, DÉFONTAINE, FORTIN, GIRARD, HILAIRET, PROTEAU et SUAUDEAU.

**Absents excusés :** Mme MINAUD, Mr GOLVET

## INFORMATIONS DES COMMISSIONS

### BÂTIMENTS, PATRIMOINE BÂTI

Théâtre : Nouveaux sièges et tapis montés, peintures faites, manquent des porte-manteaux pour les acteurs ;

### COMMUNICATION, GODELINIERE, FINANCES

OGEC : rencontre avec la commission pour une présentation du bilan de l'année et une demande de participation communale de 132 284 €, celui-ci sera étudié en commission.

### AMÉNAGEMENT RURAL ET URBAIN, ENVIRONNEMENT, VOIRIE

Travaux de voirie : modification du réseau d'eaux pluviales du village de La Nallière reportée en avril 2016 ;

Demande d'alignement : à la demande de la famille SIREAU, un géomètre sera contacté afin d'établir la limite du domaine public jouxtant leurs parcelles au lieudit La Nallière ;

Lotissement Saint-Joseph : un élagage des chênes sera effectué par la société LE MOAL. Élagage au prix de 2 227.20 € TTC.

Taille et élagage des haies : marché à bons de commandes conclu pour une durée de 3 ans avec le groupement des entreprises Sarl GABRARD-Eurl CHEVALIER Pierrick-PINEAU Gérard (consultation groupée pour les 12 communes et la Communauté de Communes afin d'obtenir le meilleur prix, commande passée par chaque commune) ;

## EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de ne pas appliquer son droit de préemption urbain pour les immeubles situés : 11 rue de la Vendée et 14 rue Jean Yole.

## DÉCISIONS BUDGÉTAIRES MODIFICATIVES

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la proposition du Maire d'effectuer des virements et ouvertures de crédits sur certains articles des budgets « Commune » et « Quartier des Oiseaux » et décide d'effectuer les virements et ouvertures de ces crédits.

## DÉLÉGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de porter la limite des délégations consenties des décisions prises par le Maire pour certains cas listés de 20 000 € HT à 25 000 € HT ; les autres délégations restent inchangées (le principe reste que pour chaque achat le Conseil soit informé).

## TAXE D'AMÉNAGEMENT

Par délibération en date du 13 octobre 2011, le Conseil Municipal a décidé l'institution d'un taux de 2% de taxe d'aménagement sur l'ensemble du territoire communal. Après en avoir délibéré, par onze voix favorables, 4 voix défavorables et 1 vote blanc, le Conseil Municipal décide de conserver les modalités (taux de 2% sans exonération aucune).

## LOGEMENTS SOCIAUX AU QUARTIER DES OISEAUX

Le Conseil Municipal avait mis en suspend la décision de construire des logements sociaux étant donné que VENDEE HABITAT avait définitivement abandonné le projet. La Commune devait alors rembourser les frais engagés, soit 18 150,79 € HT. VENDÉE HABITAT était disposé à réévaluer son offre financière à hauteur de 15 000 € HT par logement, tous branchements inclus, soit un montant total de 90 000 € HT. Sachant que le coût de l'abandon du projet reviendrait finalement à 21 575 € HT, le Conseil Municipal reportait sa décision compte tenu du planning incertain de la vente des lots.

Mais, désormais, compte tenu des parcelles retenues et de celles en option, le Conseil décide, par 13 voix pour, 2 voix contre et 1 vote nul, de donner une suite favorable à l'offre financière de VENDÉE HABITAT. En outre, les 6 logements projetés seront exonérés exceptionnellement de taxe d'aménagement.

## DIVERS

Centre d'accueil de La Godelinière : le Conseil Municipal accepte d'engager les travaux de rénovation des dortoirs (estimés à 20 500 € HT par le maître d'œuvre) sous réserve d'avoir l'agrément de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de l'Éducation Nationale pour les couchages supplémentaires.

Locatif 7 rue du Général de Gaulle : selon un projet d'étude, il ressort le besoin de créer une ouverture sur le pignon du bâtiment, ce qui facilitera son accessibilité. L'objectif sera de limiter le coût des travaux pour une location future au loyer accessible.

Ancien bâtiment «Lumineau » rue d'Auvergne : accord donné pour la démolition du bâtiment par la Sarl SOURISSEAU moyennant un coût de 8 862€ TTC comprenant le démontage et l'évacuation des tôles fibro amiantées par une entreprise agréée.

Maison de santé : la commission a rencontré les professionnels de santé et les pharmaciens à la mi-septembre pour définir et orienter le projet de pôle santé. En octobre, l'assistant à maîtrise d'ouvrage la « SPL Agence de services aux collectivités locales de Vendée » a identifié avec chacun d'eux les surfaces nécessaires. L'étude de faisabilité sera présentée fin octobre à la commission.

Étude de faisabilité urbaine et de programmation sur le cœur de bourg : une étude est engagée, visant à offrir un projet d'ensemble au plus proche du cœur de bourg et s'intégrant à l'environnement existant. Un appel d'offres a été lancé. Les sept réponses sont examinées par l'Établissement Public Foncier de la Vendée (EPF).

Presbytère : les meubles seront transférés à La Gaubretière pour accueillir une famille de migrants. Une nouvelle association pourrait occuper une partie du rez-de-chaussée. Prévoir une rampe d'accès. Planification des réunions et autres occupations des locaux avec le Conseil paroissial en cours.

Banque Bénévoles Complémentaires : de « jeunes retraités » landais se proposent d'aider les associations ou organismes landais dans la mise en place des manifestations et dans la remise en place après. La municipalité remercie cette belle initiative.

École de Saint-Symphorien : la Commune des Landes-Genusson ne participera plus au forfait scolaire à compter de septembre 2017.

**Vœux du Conseil Municipal : le vendredi 15 janvier 2016.**

**Prochaine parution de l'Actualité Landaise : le 11 janvier 2016**

Merci de déposer vos articles en Mairie avant le 10 décembre.

**Ce journal d'informations communales est édité par :**

Mairie des LANDES-GENUSSON  
15 rue d'Anjou 85130 LES LANDES-GENUSSON  
02 51 91 62 77 - mairie@leslandesgenusson.fr  
www.leslandesgenusson.fr  
Directeur de publication : Guy GIRARD  
Impression : Imprimerie ROY, Les Herbiers